

PROJET DE LOI

N° 47

adopté

SÉNAT

le 20 décembre 1979

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

EN DEUXIÈME LECTURE

relatif à l'automatisation du casier judiciaire.

Le Sénat a modifié, en deuxième lecture, le projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (6^e législ.) : 1^{re} lecture : 1369, 1440 et in-8° 245.

2^e lecture : 1517, 1518 et in-8° 272.

Sénat : 1^{re} lecture : 92, 120 et in-8° 38 (1979-1980).

2^e lecture : 143 et 144 (1979-1980).

Article premier.

..... Conforme

Art. 3 bis A.

..... Conforme

Art. 3 bis.

..... Suppression conforme

Art. 4 et 5 A.

..... Conformes

Art. 5 quater.

..... Suppression conforme

Art. 8.

Les dispositions de la loi n° 70-539 du 24 juin 1970 relatives au fichier du conducteur sont abrogées.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 décembre 1979.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.